



BP 441 Yaoundé – Tél.: 222-22-46-01
P.O BOX Fax : 222-22-57-55

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 30/AONO/CNPS/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018

POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'AUTO-EXTINCTION INCENDIE AU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS SIS A OKOLO A YAOUNDE, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la poursuite du programme de renforcement de la sécurité du patrimoine de la CNPS et en vue de prémunir ses équipements électriques, électroniques et informatiques contre les risques liés à la survenance d'un incendie, le Directeur Général de ladite institution se propose de lancer en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la mise en œuvre d'un système d'auto-extinction incendie au Service de la Documentation et des Archives à Okolo.

2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent les prestations suivantes :

- La pose et la mise en service du système de détection incendie ;
- La pose et la mise en service du système d'auto-extinction ;
- La vérification de la terre de masse ;
- La pose des circuits d'alimentation des systèmes de détection et d'auto-extinction ;
- La pose des tuyaux de toutes les canalisations;
- La pose des protections dans une armoire électrique ;
- La fourniture des plans de recollement ;
- Le raccordement au réseau existant en tenant compte du respect de l'équilibre des phases.

Dans tous les cas, les travaux comprennent tous les détails du DQE et du CCTP joints au présent dossier ainsi que l'ensemble des sujétions nécessaires à leur parfaite exécution.

3. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois**.

4. Allotissement

Les travaux sont unis en un seul lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 80 089 668 (quatre-vingt millions quatre-vingt-neuf mille six cent soixante-huit)**.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience avérée dans le domaine de l'électrotechnique, froid et climatisation et sécurité incendie et disposant d'une équipe technique compétente et expérimentée composée de techniciens supérieurs, techniciens qualifiés et manœuvres.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire 7-2D2206 conformément au programme P 112.

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant un montant de **1 600 000 (un million six cent mille)** Francs CFA.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis au journal des marchés, sur le site web de la CNPS www.cnps.cm et par voie d'affichage.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au lieu ci-dessus indiqué, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille)** francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, contacts téléphoniques).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, porte 903 de l'immeuble-siège au plus tard le **17 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 30/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018**

POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'AUTO-EXTINCTION INCENDIE AU SERVICE DE LA
DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES DE LA CNPS SIS A OKOLO A YAOUNDE, EN PROCEDURE
D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17 décembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, dans la salle de réunions de ladite Commission au 4e étage, porte 416 de l'Immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

➤ Critères éliminatoires

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'attestation de visite de site contresigné par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Non validation d'au moins 70% des sous critères d'évaluation ;
- Non-respect des normes RSE :
 - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télédéclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
 - Juste rémunération (respect du SMIG : joindre DIPE ou états des salaires) ;
 - Respect du principe de la promotion du genre : justifier d'au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre le DIPE, la liste du personnel ainsi que le rapport genre) ;
 - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

➤ Critères essentiels de qualification

N°	CRITERES	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre <ul style="list-style-type: none"> • Reliure en spirale ; • Mise en forme du document ; • Ordonnancement des différentes parties du document ; • Intercalaires en couleur. 		
2	Références de l'entreprise <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des prestations d'un montant cumulé au moins égal à 25 000 000 (vingt-cinq millions) de FCFA au cours des trois (03) dernières années. 		
3	Capacité de financement <ul style="list-style-type: none"> • Une attestation de capacité de financement délivrée par une banque de 1er ordre d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 (vingt-cinq millions) de FCFA 		
4	Conformité aux normes HQSE <ul style="list-style-type: none"> • Justifier des équipements de protection des travailleurs 		

5	Qualification et Expérience du personnel clé : <ul style="list-style-type: none"> • Chef de projet : <ul style="list-style-type: none"> - Ingénieur en techniques industrielles ou équivalent (bac +5 au moins) - Expérience : au moins deux (02) années • Conducteur des travaux : <ul style="list-style-type: none"> - Technicien supérieur en techniques industrielles ou équivalent (Bac + 2 au moins) - Expérience : au moins deux (02) années 		
6	Preuves d'acceptation des conditions du Marché <ul style="list-style-type: none"> • CCAP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » • CCTP paraphé sur chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé » 		
7	Planning et délai <ul style="list-style-type: none"> • Planning, • Délai ≤ à 08 mois 		
8	Méthodologie et organisation <ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique ; • Approche organisationnelle des équipes du travail 		
9	Conformité technique des équipements <ul style="list-style-type: none"> • Joindre les fiches techniques 		

15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70 pour cent des sous-critères d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Nombre maximum de lots

Sans objet

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Visite des sites

Pour mémoire

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9ème étage, porte 903 sis à l'Immeuble siège de la CNPS. /-

Yaoundé, le 22 novembre 2018

Copies :

- PCA/CNPS
- ARMP
- Président CIPM
- DAG (SM)
- Affichage

(é) Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME